

Compte rendu - CP 03/09/2018

Lieu : au local

Présents : Matthias, Gaëtan, Nicolas G., Xavier, Dominique R., Olivier, Hippolyte, Thomas B., Juliette B.,

Excusés : Marie Noelle, Céline, Damien, Anne

Absents : Thierry, Delhia

Invités : Nans (GVD), Nicolas Faus (salarié), Maxime Mazouth-Laurol (salarié)

19h45-21h45

Info Transversales :

🕒 **Com' :**

- o Tous les supports de com nouveaux sont arrivés, à dispatcher dans les GL.
- o ATTENTION : autocollant « J'accepte le CAIRN », urgence pour fin de semaine
- o Sur le site : j'accepte le cairn, affiche de présentation générale, pour les pros qui veulent télécharger
- o Carte de Réseau du CAIRN : super outil de sensibilisation (par exemple aux rencontres Ciné Montagne)

🕒 **GL Saint Marcellin (Sud-Grésivaudan) :**

- o **recherche de financement** pour impression d'outil de com' au sein du GL. Besoin de « facilitée » dans la gestion des outils de com'.
- o **2 pros ont du mal à adhérer** : exemple du garagiste, gros volume de vente mais peu d'ETP -> comment les faire adhérer tout de même ? Scinder les activités et se focaliser sur une partie seulement des activités du pro ? (celles qui sont en lien avec le CAIRN). Remise en cause des règles → avec un an de recul maintenant, on pourrait soumettre en CO de nouvelles propositions. Solliciter les pros sur l'adhésion ? Quels seraient selon eux les bons moyens d'évaluer la capacité d'une entreprise à adhérer à l'asso ?
- o Ce sujet touche aussi à l'organisation des GLs par rapport à l'asso. Distinction à faire entre les besoins concernant la demande de salle et les recherches de financement. Mais frontière souvent floue entre les ces deux aspects.

Proposition consensuelle : rien n'empêche statutairement à un GL de se constituer en association afin d'accéder à des prêts de salle ou autres facilités des mairies, en revanche les demandes de financements et la

gestion du budget relève uniquement de l'association Le Cairn - Monnaie locale et citoyenne

- 🕒 **GL Lac Paladru** : bel élan qui vient pour le CAIRN !!

Budget et Financement

- 🕒 **(Problème** : désadhésion d'un membre qui se plaignait de ne pas avoir compris son adhésion aux Rencontres Ciné Montagne → **pour rappel, CGU et RI sont modifiables par le CP sous validation du CO. Demande au GVD de clarifier la situation actuelle dans nos Statuts, RI et CGU) > Nans fait une proposition au prochain CP pour éventuellement amender nos CGU et/ou RI**

- 🕒 **Finance** :

- o Fondation Caisse d'Epargne (ou la CE locale ? ou la CE globale ?), 30-40k€, deadline ? Pas identifié, Attention à l'image que ça peut renvoyer sur les utilisateurs (Fondation Vinci pour soutenir la monnaie de Toulouse...), Attention aux contreparties demandées par la CE ? Matthias envoie un récap' demain après le coup de fil avec son contact.

> suite au rdv téléphonique de Matthias du 09/11 il s'avère en fait qu'il y a eu une incompréhension et que le montant de 30-40K était un BFR (besoin en fonds de roulement) autrement dit un prêt pour avance de trésorerie dont nous n'avons a priori pas besoin. Et si besoin il y a, il est plus simple et non coûteux de passer via GAIA. En revanche, Matthias explore les possibilités de financements via la Fondation Caisse d'Epargne Rhone-Alpes pour de l'investissement (logiciel...)

- o **Banque des territoires (nouvelle Caisse des dépôts et Consignations)**, financement liées aux projets transversaux en cours (Matthias suit le dossier)
- o Jusqu'au 30 Nov, possibilité de demande au **Contrats politiques de la Ville (Etat, métropole, ville)** - (implication MJ/Scolaire/**CCAS** autour d'un projet), réponse en Avril 2019, sur quoi cibler cette piste de financement ? > le CP propose de construire correctement un beau projet avec des partenaires solides pour l'année prochaine. > **Matthias propose une rencontre avec**

Jean-François Prette, délégué au Préfet de l'Isère et référent sur ces dossiers (avec d'autres membres du CP bienvenus)

Reconversion

Discussion nourrie et intéressante des membres du CP sur ce sujet, voici les commentaires principaux :

- ⌚ Certains pros aimeraient voir disparaître la taxe à la reconversion.
- ⌚ Solution alternative issues des discussions : proposer une semaine de FREE reconversion pendant laquelle la taxe n'est pas appliquée
- ⌚ La taxe est aussi perçue de manière positive par certains pros, c'est un outil de crédibilisation aussi. La taxe est la démarche militante du pro !
- ⌚ Utiliser un plafond de paiement (10 cairns chez certains), est une solution qui marche bien
- ⌚ Peur des commerçants par rapport à cette taxe
- ⌚ Trois mois ou six mois sans taxe au démarrage de l'implication dans l'asso, ou 2-3 reconversions sans taxe
- ⌚ Les décisions sont à faire remonter en CO évidemment
- ⌚ Cette taxe = arbre qui cache la forêt ? Problème d'activité dans le groupe de Tullins ? Raccourci facile pour les bénévoles de faire remonter que les pros se plaignent de la taxe quand les bénévoles n'arrivent pas assez à accompagner les pros justement ?
- ⌚ Taxe : pour le pro elle peut aussi paraître comme un service payé contre lequel il attend un service, de com' ou d'accompagnement
- ⌚ Comment redonner du SENS à cette taxe
- ⌚ Autres propositions : 5% de taxe qui abondent le bonus à la conversion, les pros verraient cette taxe comme un moyen qui facilite l'accès à l'utilisation du CAIRN ? // Appliquer la taxe à la reconversion à partir d'un seuil de montant de reconversion ?
- ⌚ Le discours actuel précise déjà aux nouveaux pros que cette taxe sert à mieux sensibiliser les futurs adhérents.
- ⌚ Image des tuyaux d'entrée et sortie, ils maîtrisent la sortie, il n'ont qu'à contrôler l'entrée avec un seuil de paiement max en cairn
- ⌚ Autre proposition : non pas une semaine FREE reconversion mais une semaine abondement pour les changes, les pros auront l'impression que l'argent va leur revenir et cela entraîne un bon potentiel de conversion
- ⌚ La taxe a aussi un sens quand on est utilisateur, « je sais que je participe »
- ⌚ MONNAIE NUMERIQUE : va simplifier la reconversion

- ⌚ Le CAIRN doit faire renouer les gens, que le pro explique à ses client pourquoi il applique un plafond de paiement crée un bon échange autour du projet
- ⌚ Renforcer l'implication des pros dans le démarchage de leur fournisseur, donner une liste n'est parfois pas suffisant, prévenir ses fournisseurs et en parler rapidement peut être un petit coup de pouce bienvenu
- ⌚ les craintes concernant le montant de la contribution à la reconversion sont révélatrices du besoin d'implication des groupes locaux, des bénévoles utilisateurs et des bénévoles professionnels en vue de trouver des nouveaux adhérents pro permettant la circulation des cairns. Il est donc cohérent de débattre de ce sujet en même temps que nous aborderons au prochain CO la question de la mobilisation des adhérents et adhérentes

>Consensus au sein du CP pour ne pas remettre en question la commission de 2% sur les reconversions. Il semblerait, au vue des discussions, que l'idée d'organiser une semaine de l'abondement en utilisant les sommes perçues par les commissions de 2% tienne la corde. Cela bénéficierait ainsi autant au utilisateur qu'aux professionnels du Cairn.

Le CP n'est pas habilité à prendre de décision sur cette question stratégique, aussi un petit groupe de travail travaillera la question et émettra des propositions qui seront présentées lors du prochain CO pour une prise de décision collective.

Projet CCAS :

- ⌚ Du 7 au 31 Janvier 2018, enveloppe de 20 cairns donnée (AFS), besoin de bénévoles TOUS les matins, 8h30-12h du Lundi au Vendredi
- ⌚ Temps forts avec la Maison des Habitants
- ⌚ CAF, Métro comme partenaires présents éventuels
- ⌚ L'idée est d'évaluer au bout du mois les résultats de l'action
- ⌚ Comment la relancer sur plus long, ailleurs ? Comment la lier à d'autres actions ?
- ⌚ Accompagnement/gestion du projet par l'embauche d'un service civique
- ⌚ Com' à adapter aux gens qui vont recevoir les cairns
- ⌚ Les receveurs seront adhérents à titre gratuits
- ⌚ La demande de service civique est en cours, c'est possible d'avoir quelqu'un théoriquement
- ⌚ Aménagement des permanences possible ?
- ⌚ ATTENTION, on n'embauche PAS un service civique pour faire juste des permanences ! Même si le cadre est cool et la mission sympa. Attention à l'intégration et le SUIVI de cette personne → besoin de clarifier les besoins
- ⌚ Lien avec Territoire Zéro Chômeur longue durée
- ⌚ 200-240 personnes concernées par l'abondement dans ce projet, 5 à 10 personnes par jour environ

- ⌚ 15 jours à prévoir de délais administratif pour l'embauche pour signer le contrat.
- ⌚ Le CP s'accorde sur l'embauche d'un service civique, Olivier et Xavier s'occupe des rencontres et entretiens, selon leurs méthodes (vote unanime, tous sauf les employés qui n'ont pas de droit de vote)
- ⌚ 2000€ avancé par l'asso, remboursé
- ⌚ Un coffre-fort est dispo là-bas.
- ⌚ Tableau de bénévoles à faire et à envoyer pour mobiliser au mieux les bénévoles sur les créneaux CCAS du matin
- ⌚ Olivier assure qu'il pourra tenir les trous
- ⌚ La personne en service civique ne sera jamais seule sur une permanence, toujours en binôme avec un bénévole ou un salarié
- ⌚ Les deux salariés Nicolas et Maxime pourront être en bureau délocalisé sur certaines matinées mais priorité à mobiliser les bénévoles.
- ⌚ Olivier et Xavier seront les tuteurs et référents de la personne en service civique
- ⌚ Matthias assure le suivi administratif du dossier

Formation GTT groupe de travail thématique?

- ⌚ Re-crée des GT plus focalisés sur certaines tâches particulières ?
- ⌚ Avec des membres du CP et surtout d'autres membres bénévoles à motiver et mobiliser pour s'investir dans de petites tâches de réflexion ou d'action temporaires ou plus longues...
- ⌚ Idée de responsabilité des bénévoles sur certaines tâches
- ⌚ Besoin de se voir en LIVE pour ce genre de GT
- ⌚ Liste de miniGT potentiels :
 - o Orga CO
 - o GEG/Régie des Eaux
 - o Ville de Grenoble
 - o Métropole
 - o Suivi projet Cliinck
 - o Reconversion 2%
 - o CGU ?
 - o Caisse d'épargne
 - o Réadhésion des pros
 - o réadhésion des utilisateurs
 - o CCAS
 - o NEF
 - o Tour du CAIRN
 - o Outils de com'
 - o ...
- ⌚ L'idée est de faire naître une nouvelle vague de bénévoles
- ⌚ Cela n'empêche pas qu'il y ait toujours des commissions et groupes de travail plus transversaux pour avoir une vision plus globale des projets et que les infos remontent au CP

Prochains CO

- 🕒 Faire tourner l'orga des CO ! Surtout que les CO sont prévus longtemps à l'avance
- 🕒 Formation du groupe de préparation :
 - o Olivier, Nicolas F., Matthias, Thomas B, Juliette, Anne?

Formation Monnaie Numérique

- 🕒 Formation monnaie numérique, le 7, 8 et 9 Décembre, cadre juridique de CycLOS, retour d'expérience, 2000€ est le coût hors frais de déplacement/nourriture/logement
- 🕒 Il faut se rapprocher de l'ALIFSA, notre organisme de convention collective pour trouver l'OCPA (organisme paritaire collecteur agréés) qui peut soutenir le paiement de cette formation
- 🕒 Le contenu technique (25% de la formation) n'apportera rien à l'asso. En revanche les autres aspects de cadre légal, retour d'exp peuvent être pertinents (même si un peu maigre comme retour, 6 mois)
- 🕒 Nicolas F. et Maxime se renseignent et essaie d'obtenir
- 🕒 Jours travaillés en weekend, formation ? Matthias se renseigne

PROCHAINES REUNIONS

- 🕒 CO : 3 décembre 19h30, Ile Verte, Sale des Vignes, 5 av Maréchal Randon, installation à la salle de 18h30
- 🕒 CP : jeudi 13 Décembre à 19h30